



Rapport d'activité
2017



La Bienvenue
foyers éducatifs • accueil diversifié



Sommaire

p.4	Édito de la Présidente
p.6	Le mot du Directeur
p.7	Nos missions au service des jeunes
p.8	Les centres <ul style="list-style-type: none">• Le service Lépine• Le foyer Pelleport• Le foyer Péri• Les Maisons de La Bienvenue
p.33	L'organisation de l'association
p.34	Le rapport de gestion
p.36	Les comptes de l'association
p.40	Parole d'expert
p.42	Lexique pour mieux comprendre

“ Édito



Nicole Deheuvels
Présidente

Discours de la Présidente énoncé lors de l'Assemblée générale de La Bienvenue du 15 mai 2018

Chers amis de La Bienvenue,

C'est avec joie que j'ouvre cette Assemblée générale 2018, pour la douzième année en tant que Présidente !

La Bienvenue, en 2017, a non seulement poursuivi ses actions mais encore augmenté ses engagements : ce développement continuera en 2018. Nous pouvons donc être à la fois fiers de nos bilans d'activités et reconnaissants à chacun, salariés, bénévoles et membres de l'association pour avoir contribué à la réussite des projets.

J'en profite pour remercier aussi les membres du Conseil d'Administration qui offrent avec fidélité, leur temps et leurs réflexions à La Bienvenue.

Nous voulons féliciter et encourager le Directeur général, Laurent Desmarescaux, qui conduit l'ensemble des services dans la poursuite des objectifs de La Bienvenue.

Je voudrais annoncer aussi ma démission du poste de Présidente. Après 20 ans de présence au sein du Conseil, il me semble sage et nécessaire de passer le relais et je ne doute pas de la capacité de mes collègues à me remplacer.

En cette occasion, je voudrais évoquer l'histoire de La Bienvenue que j'ai toujours suivie, d'abord par le biais de mes parents puis personnellement.

En 1946, c'est le décret de fermeture des maisons closes qui lance Hélène Tzaut dans un mouvement de solidarité avec les femmes victimes de la traite des êtres humains. Elle leur propose gîte, couvert et travail et fonde La Bienvenue. Elle offre surtout écoute, chaleur et espérance d'une autre vie à ces femmes à qui elle témoigne en actes et en paroles de l'Évangile. Nombreuses sont celles qui trouvent dans la foi chrétienne, une rencontre avec un Dieu, qui ne les juge pas, ne les rejette pas mais les met debout en toute dignité et ouvre un beau chemin pour elle ! Le livre « les 2 000 filles » retrace cette période d'un travail intense, plein de combats et de défis.

La Bienvenue est une œuvre exceptionnelle à plusieurs titres :

- **Sa fidélité à l'impulsion originelle**, dans un positionnement ferme contre la prostitution, tant par les colloques avec la Fondation Scelles, que dans l'accompagnement éducatif des jeunes.
- **Sa capacité à s'adapter aux nouvelles situations de détresse** pour répondre aux besoins des personnes et aux appels des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

- **Son témoignage discret mais bien présent de la foi chrétienne** pour porter son action, notamment avec le poste d'aumônier qui trouve toute sa place dans le travail pluridisciplinaire des foyers.
- S'ajoute à ces trois points forts, une conviction personnelle qui est aussi celle de notre association : **l'importance, en termes d'efficacité et d'humanité, de la collégialité.** Les équipes, les cadres, le Conseil d'Administration, l'ensemble de nos structures du 75 et du 93 sont fortes de cet esprit de collaboration et de partage des compétences.

Je pense que les interactions entre services et la transversalité des réseaux de travail sont ainsi des axes de développement à poursuivre à La Bienvenue.

Sur le fronton du n°3 de la rue Lépine, une plaque commémore la création de la Bienvenue avec la citation du verset biblique : « Je veux te donner un avenir et une espérance ! » (Jérémie 29/11). Si l'association La Bienvenue s'appuie sur l'optimisme, le sens de la justice, le savoir-faire professionnel de ses membres et de ses équipes professionnelles, mais aussi sur la foi en Celui qui murmure à l'oreille de chacun, même le plus meurtri : « Je veux te donner un avenir et une espérance. » C'est là notre mission, c'est là notre dynamique !

Je souhaite un bel avenir à La Bienvenue et une espérance forte qui transforme tous les désespoirs, les découragements et les difficultés du chemin.

“

***Je veux te donner
un avenir et une
espérance !***



Le mot du Directeur



Laurent Desmarescaux
Directeur général



« Être un homme, c'est sentir, en posant une pierre, que l'on contribue à bâtir le monde », Antoine de Saint-Exupéry.



20 758

journées effectuées.

Les 20 758 journées effectuées en 2017 sont autant de petites pierres qui vont permettre aux jeunes que nous accueillons, de devenir un peu plus Homme chaque jour.

S'il nous fallait retenir un seul mot cette année, ce serait celui de la consolidation. Car toutes ces pierres que nous posons, viennent consolider les fondations de nos futures constructions.

En faisant le tour de nos établissements, nous ne pouvons que constater le manque de consolidation des fondations des bâtiments qui nous abritent. Cette situation représente pour nous une leçon que nous devons tirer de cette expérience. Les grands projets ne se mettent pas durablement en place sans une base solide.

Il nous a fallu du temps. À Lépine pour acheter la loge. À Pelleport pour mettre en route un programme de reconstruction. À Péri pour trouver le bon montage qui permettra la reconstruction du centre. Aux Maisons pour stabiliser notre projet.

Le temps est nécessaire pour penser, fortifier, éprouver et surtout consolider les projets que nous voulons voir éclore.

Pour les jeunes aussi il faut du temps pour les consolider. Chaque individu est unique, assemblage d'affection et de désaffection, de vécu, de traumas, d'interaction... C'est avec ces expériences, bonnes et mauvaises, que chacun mettra en place ses mécanismes de défense que nous devons consolider.

C'est aussi dans l'organisation, dans la place que chacun doit prendre dans nos interactions, dans notre organisation que va se jouer la consolidation. Si on regarde l'évolution des salariés en 2017, on constate que sur les 55 personnes salariées en ce début d'année 2018, 27 % ont été embauchées en 2017. Et de façon encore plus sensible, sur les 5 responsables de services présents fin décembre, 4 ont été embauchés en 2017. D'intégrer ainsi un pourcentage non négligeable de nouveaux salariés, demande du temps. Du temps pour l'institution, mais également pour les salariés afin qu'ils s'habituent.

C'est ce temps, de la consolidation de chacun dans ses fonctions, qui forge la pierre sur laquelle nous allons pouvoir nous appuyer pour construire l'avenir de La Bienvenue.

Je tiens à remercier tous les acteurs de l'association, ceux qui nous ont rejoint récemment, ceux qui sont partis vivre d'autres aventures et ceux qui sont là après plusieurs années. C'est ensemble que nous écrivons les pages de notre avenir et c'est ensemble que nous allons consolider nos constructions pour rendre meilleur l'avenir des jeunes à La Bienvenue.

Nos missions au service des jeunes



60 places

c'est la capacité d'accueil
de l'association



.....
**La Bienvenue a été fondée par
M^{lle} Hélène Tzaut (1902 – 1998)
et secondée par M^{lle} Violette
Steiner (1913 – 2005). Déclarée
Association 1901 en 1950,
elle est reconnue d'utilité publique.**

Au cœur de l'association

Notre mission : le suivi éducatif, l'insertion et la réadaptation sociale

Notre association accueille des mineurs et des jeunes majeurs, dans la tranche d'âge de 14 à 21 ans, pour des prises en charge éducatives et d'insertion sociale. L'hébergement est réalisé soit directement dans les foyers de La Bienvenue, soit dans des studios, soit par le biais de FJT (Foyers de Jeunes Travailleurs) avec lesquels l'association a signé des conventions.

Foyer Péri à Noisy-le-Sec (93)	19 garçons et filles de 14 à 21 ans
Les Maisons de La Bienvenue à Noisy-le-Sec et Drancy (93)	12 jeunes TGD (Très Grande Difficulté)
Foyer Pelleport à Paris 20 ^{ème}	13 jeunes filles de 15 à 18 ans
Service Lépine à Paris 18 ^{ème}	16 garçons et filles de 16 à 21 ans

NOTRE SERVICE ESPACE-FAMILLE

.....
**Il encourage les parents et adolescents à échanger sur leurs situations
et leurs problèmes familiaux avec l'aide de consultants familiaux
s'appuyant sur l'analyse systémique.**



- Le service Lépine
- Le foyer Pelleport
- Le foyer Péri
- Les Maisons de La Bienvenue

Les centres

Des lieux et des services pour mieux aider les adolescents

Les centres de La Bienvenue sont des structures d'accueil de petite taille afin de préserver l'esprit familial, cher au cœur des fondateurs de l'association et de ceux qui poursuivent leur projet. Tous les jeunes accueillis sont accompagnés par des travailleurs sociaux leur permettant de suivre un programme individuel et personnalisé touchant aussi bien les études, la santé, les loisirs que les démarches administratives.

La Bienvenue se partage entre des lieux et des services spécifiques : les foyers Pelleport et Péri, les services Lépine (centres de Paris 18^{ème}), le foyer « Les Maisons ». Ils répondent chacun à des problématiques spécifiques.

LE SERVICE LÉPINE

5 637 journées

ont été réalisées soit une augmentation de 30 journées. Malgré les changements et leurs incidences, le service a fait preuve de son utilité sociale puisqu'il a dépassé les objectifs fixés.



19 jeunes

ont été pris en charge par le service Lépine dont une très grande majorité de garçons (17 garçons et 2 filles).



4

nouveaux jeunes ont été accueillis.

4

jeunes ont quitté notre service :

2

d'entre eux ont quitté le service en restant pris en charge par l'ASE, mais avec un dispositif allégé (accueil conventionné en FJT).

2

autres ont fait l'objet d'une réorientation vers des services plus appropriés.

UN SERVICE EN MOUVEMENT S'ADAPTANT AUX BESOINS DES JEUNES

Le service Lépine s'efforce, depuis 2 ans, de s'adapter pour mieux répondre aux nouveaux besoins (des jeunes, du territoire) et pour améliorer encore la qualité de ses prestations.

Cette dynamique, intégrant des changements, a néanmoins déstabilisé certains professionnels et il est donc important de saluer les efforts fournis par tous pour contribuer à ces évolutions nécessaires, au renforcement de notre offre de service.

En effet, par le passé, le service était composé de deux « sous » services - distincts et cloisonnés - qui avaient des temporalités (durée de prise en charge) différentes, des critères d'âge, des objectifs et des fonctionnements distincts.

Or, il fallait intégrer les nouvelles exigences et recommandations de bonnes pratiques préconisant de stabiliser les parcours des jeunes en évitant des étapes supplémentaires aux parcours déjà chaotiques et émaillés de ruptures des jeunes.

Cette dynamique d'adaptation s'est poursuivie en 2017, dans le cadre d'une démarche volontariste et d'un nouveau parti pris, celui d'un seul service « le service Lépine », sans pour autant devenir uniformisant. Bien au contraire, ce nouveau projet de service intègre la dimension de l'évolution des parcours des jeunes (progressions, régressions, passage de la minorité à la majorité...) et s'inscrit dans une continuité de parcours et place au cœur du projet les questions de la personnalisation de la prise en charge et de la souplesse de fonctionnement. Et ce, pour nous permettre de nous adapter aux jeunes (et à l'évolution de leur situation) et non le contraire.

Notre projet de service a désormais une identité et des spécificités assumées, mieux identifiées et bien repérées en interne comme à l'externe.

Une de nos spécificités est de nous situer à la frontière de 2 champs : le champ de la Protection de l'enfance (et des jeunes majeurs) et celui de l'insertion.

Le service a été très sollicité pour l'accueil de MNA* et a répondu à ces demandes. Ainsi, presque tous les jeunes sont des « étrangers isolés ».

* Définition présente dans le lexique en page 42.



1 an et 5 mois

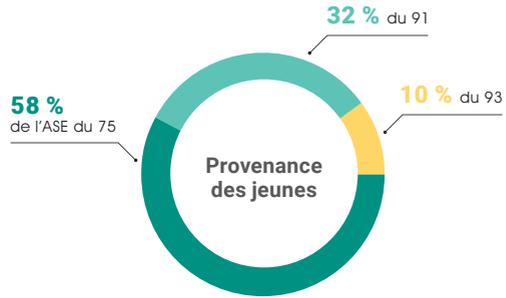
c'est la durée moyenne de prise en charge, la même qu'en 2016.

19 ans

c'est l'âge moyen des jeunes du service Lépine.



.....
Le service est destiné à des garçons et des filles, âgés de 16 à 21 ans, en difficulté et/ou en situation de rupture (sociale et/ou familiale), confiés à notre service par l'ASE ou les Magistrats.



La tendance de prises en charge globalement plus longues se confirme. Néanmoins, le point de vigilance demeure celui des contrats jeunes majeurs. Ces derniers sont une source d'inquiétude pour les jeunes. Aussi, il est nécessaire pour notre service d'être connu et reconnu par nos partenaires de l'ASE* et par le SEJM* en particulier. Par ailleurs, il nous faut soumettre des projets d'accompagnement solides engageant les jeunes dans la voie de la réussite et de l'autonomie.

UN SERVICE TREMPLIN VERS L'INSERTION

Le service Lépine a évolué pour devenir une **unité externalisée de préparation et d'accompagnement vers l'autonomie et l'inclusion sociale**, offrant un accompagnement progressif vers l'autonomie, par paliers successifs. La dimension de « protection » reste au cœur de notre travail, mais celle qui confère au service sa spécificité est l'insertion et la préparation à la sortie des dispositifs de protection.

Nous représentons, pour certains jeunes, une alternative à la collectivité, pour d'autres, nous proposons un accès à l'autonomie complète par paliers progressifs.

Notre dispositif est complété par des activités de jour proposées aux jeunes accueillis, dans le cadre d'emplois du temps personnalisés (activités de soutien scolaire, de découverte de l'environnement...) afin de favoriser la réussite dans les projets d'insertion des jeunes.

Nos missions et les moyens

Nous préparons les jeunes à quitter les dispositifs de protection, en assurant leur inclusion sociale avec un tremplin vers l'insertion, dans le cadre d'un « parcours personnalisé vers l'autonomie ».

Nous proposons une prise en charge globale et personnalisée, adaptée à la situation et au projet de chacun. Nous proposons des prestations d'hébergement, d'accompagnement et d'activités de jour.

* Définition présente dans le lexique en page 42.



LES 4 AXES DE NOTRE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-ÉDUCATIF ET PSYCHO-ÉDUCATIF :

- L'autonomie au niveau de la gestion de la vie quotidienne, la santé et l'accès aux soins...
- L'insertion sociale (aide aux démarches administratives, dont les démarches de régularisation pour les jeunes étrangers, construction/développement d'un réseau et maîtrise de l'espace social) et l'insertion par le logement.
- L'insertion scolaire et professionnelle.
- Le développement personnel et son équilibre psychoaffectif.

Nos objectifs

- Accompagner les jeunes vers l'autonomie et la majorité.
- Les aider dans la construction et la réalisation de leur projet de vie et d'insertion dans la société.
- Leur permettre de s'inscrire dans les dispositifs de droit commun (pour accéder à leur propre solution d'hébergement et d'autonomie) afin qu'ils puissent partir dans de bonnes conditions.
- Proposer une continuité et une progressivité de la prise en charge conduisant à l'autonomie, en évitant les nouvelles ruptures.

Nous proposons un accompagnement socio-éducatif et psycho-éducatif spécifique, personnalisé et global, assuré par une équipe pluridisciplinaire. L'accompagnement intègre les dimensions sociales, scolaires, professionnelles et culturelles.

Notre ambition est de préparer le jeune à quitter nos services en ayant envie d'embrasser la vie et en ayant suffisamment d'espoir et de confiance pour réaliser son projet d'insertion et/ou d'intégration, et devenir un citoyen à part entière.

Il faut ainsi outiller les jeunes, les armer en favorisant les apprentissages, les acquisitions (en termes de savoirs, de savoir-être et de savoir-faire) au travers de l'expérience d'une autonomie concrète (logement en semi-autonomie, gestion de la vie quotidienne et gestion d'un budget...), d'une relation éducative stable et de la conduite d'un projet personnel (projet professionnel réaliste).

Pour cela, nous proposons une mise en situation « accompagnée » la plus proche des réalités auxquelles ils devront faire face, dans un « après-nous ».

Le « mouvement » caractérise aussi l'équipe dans son accompagnement. Aussi, pour favoriser cette autonomie progressive, le service et l'accompagnement sont externalisés : les hébergements sont localisés à l'extérieur et l'accompagnement s'inscrit dans un travail partenarial et en réseau, là où vit et où se trouve le jeune (dans ses environnements : son quartier, son lieu de formation, etc.).

La spécificité de nos hébergements : externalisation et diversification

Les jeunes sont hébergés dans des logements diffus situés à Paris pour la plupart. Trois jeunes sont logés dans un appartement partagé. Nous avons par ailleurs un partenariat privilégié avec plusieurs FJT* qui offrent un cadre sécurisant.

Le jeune est amené à gérer progressivement toutes les dimensions de la vie quotidienne et à assumer les responsabilités inhérentes à ces modes d'hébergement. Nous réfléchissons à une diversification des modalités d'hébergement, afin d'offrir une palette plus large de logements et d'avoir une plus grande souplesse de fonctionnement.

* Définition présente dans le lexique en page 42.



.....
L'hébergement externalisé prépare le jeune à une future autonomie, par une mise en situation et une confrontation à la vie réelle. Ainsi, tout en étant accompagné, le jeune est responsable de son espace de vie et est tenu de respecter le règlement de l'établissement.



.....
Les jeunes optent pour des formations professionnelles facilitant l'accès à l'emploi : service hôtelier, cuisine, vente, mécanique auto, agent de propreté, électrotechnique, petite enfance, couvreur, installateur sanitaire et thermique, électricité, chaudronnerie, gestion, paysagiste, pressing, peinture, secrétariat, installation productique.

Notre réseau de partenaires

L'accès à l'autonomie suppose que le jeune s'approprie son environnement (social, familial, scolaire et/ou professionnel/corporel et psychique) et qu'il constitue son propre réseau à l'extérieur (et en dehors des dispositifs de protection) ; il doit connaître et s'approprier les dispositifs de droit commun afin de pouvoir s'appuyer sur toutes les ressources de son environnement.

Le partenariat et le réseau représente une question centrale pour nous. Nous avons donc décidé de le développer en 2018 afin de tisser des liens et de créer un « maillage » autour du jeune. Cela suppose de travailler avec un ensemble de partenaires et de dispositifs dans tous les domaines (santé, démarches administratives, orientation scolaire/formation, insertion professionnelle, culture...) qui favoriseront son insertion et son intégration.

L'insertion scolaire et professionnelle est pour les jeunes comme pour nous un des axes d'accompagnement prioritaires. Notre objectif est celui de la réussite des jeunes dans leur projet de formation. Pour cela, notre dispositif est complété par des activités de jour. Elles visent à donner aux jeunes toutes les chances de réussir. Pour les jeunes étrangers isolés, il s'agit aussi de s'approprier notre langue et de réussir leur intégration sur notre territoire.

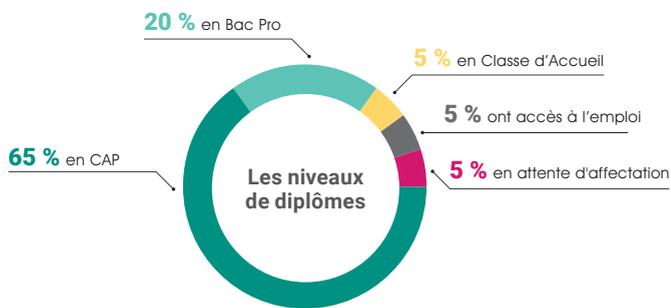
Les activités de jour sont personnalisées (tant par la durée que par le contenu) pour s'adapter aux besoins des jeunes. Nous proposons des activités individuelles ou en petits groupes, dans nos locaux ou à l'extérieur. Les attentes des jeunes concernent principalement le soutien scolaire. Il est dispensé par l'équipe et complété par l'action de bénévoles.

Nous proposons par ailleurs diverses activités et sorties de découverte de l'environnement (découverte du patrimoine, des dispositifs d'orientation scolaire et professionnelle...).

Les formations et projets professionnels des jeunes

Pour les jeunes étrangers isolés, l'appropriation de notre langue, puis la réussite scolaire représentent des enjeux majeurs notamment du fait de leur lien avec une régularisation et l'obtention du Contrat Jeune Majeur.

Ces jeunes sont généralement volontaires et déterminés et ont pour projet l'intégration la plus rapide possible. Ils privilégient les formations en alternance et l'accès à l'emploi rapide. Néanmoins, l'étape préalable d'une maîtrise suffisante de notre langue ne peut que les ralentir dans leurs projets, tout comme leur situation administrative.





2/3

des jeunes effectuent des formations initiales.

1/3

accède à l'alternance.

50 %

des jeunes ont obtenu leur diplôme en juin 2017.

DES CHANGEMENTS ET DES ACTIONS À VENIR

Le service s'est engagé dans un processus d'amélioration continue de la qualité et a engagé une réflexion qu'il convient de poursuivre autour de deux axes forts :

- **Positionner le jeune en tant qu'acteur** de son devenir et non en tant que consommateur, en développant son implication et sa participation et en le responsabilisant.
- **L'engagement réciproque** : La prise en charge se veut contractualisée et repose sur un engagement réciproque. Il s'agit pour le jeune d'élaborer un projet cohérent et réaliste et d'envisager les moyens qu'il pourra mobiliser pour y parvenir. Notre service s'engage à mobiliser les moyens dont nous disposons pour faciliter la réussite du jeune.
- **Développer l'implication et la capacité d'agir du jeune en responsabilité** : Ceci se traduit par une manière de penser et de décliner l'accompagnement qui amène les professionnels à ne plus proposer « des projets clefs en main » aux jeunes, mais au contraire d'accompagner l'émergence, la construction et la réalisation de projets émanant du (des) jeune(s). Il s'agit d'encourager la créativité, la prise d'initiative, etc. Les activités, les sorties, les vacances sont ainsi envisagées sous l'angle des acquisitions qu'elles permettent au cours de l'élaboration et de la réalisation. Dans un service d'autonomisation, le cheminement du jeune est au cœur de l'apprentissage de l'autonomie et est tout aussi (voire plus important) que le résultat.
- **Une aide matérielle et financière personnalisée – la gestion du budget** : En 2017, nous avons engagé une réflexion et une nouvelle façon d'envisager l'aide matérielle et financière donnée aux jeunes ainsi que sur l'accompagnement dans la gestion du budget. L'aide financière est désormais adaptée à chacun selon ses besoins et offre les conditions favorables à la mise en œuvre de son projet. La gestion du budget sera cogérée par le jeune et son éducateur référent tout au long de l'accueil. Un barème de prestations et de participation a été élaboré et est désormais une référence pour tous ; il prévoit que les jeunes disposant d'une rémunération participent financièrement à leur prise en charge.



II • La préparation à la sortie par l'accès au logement autonome : Notre service va désormais intégrer au temps de la prise en charge du jeune, dès que sa situation le permet (rémunération...) un dernier palier « de préparation à la sortie du dispositif ». Il s'agira de permettre au jeune d'accéder à sa propre solution d'hébergement afin d'être en mesure de quitter les dispositifs de protection en toute autonomie.

L'ÉQUIPE

Les mouvements de personnels déjà observés en 2016 se sont poursuivis en 2017. Des départs et des remplacements (en CDD ou CDI) ont été nombreux tant au niveau de l'équipe éducative que des cadres (chef de service, psychologue).

L'absence d'un éducateur pendant plus d'un an a induit un « turn-over » plus important.

Aujourd'hui, l'équipe se stabilise et se compose de professionnels consciencieux et engagés, qui du fait de leur capacité d'adaptation sont prêts à relever le défi du changement pour rester en phase avec les besoins des jeunes, de nos partenaires et du territoire.

LE FOYER PELLEPORT



19

jeunes filles ont séjourné
au foyer Pelleport.

8

jeunes filles ont été admises.

7

jeunes ont quitté le foyer.



**Seule une jeune fille n'est
pas scolarisée, ne parvenant
pas actuellement à inscrire la
formation dans son projet de vie.**

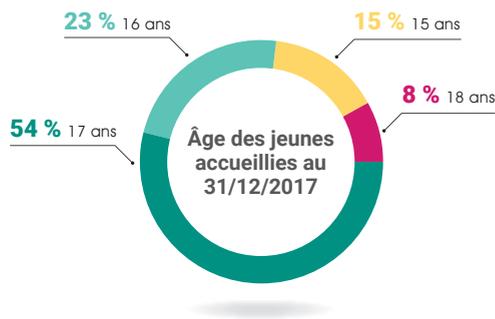
NOTRE ACTIVITÉ

Parmi les 19 jeunes filles ayant séjourné au foyer, une a été accompagnée pendant 4 mois uniquement. Le placement ne se révélant pas aussi bénéfique que prévu, un retour en famille avec une mesure d'AEMO* renforcée a été prononcée en juin 2017.

Trois jeunes filles ayant atteint l'âge de la majorité ont souhaité partir dans des structures où leur autonomie serait mise en avant, bénéficiant chacune d'un Contrat Jeune Majeure.

L'équipe éducative et l'ASE a travaillé durant plusieurs mois à rechercher un établissement qui permettrait à une jeune fille de 17 ans, accueillie depuis deux ans, d'être accompagnée selon ses besoins très spécifiques.

Les journées d'accueil ont été au-dessus des prévisions (4 647 journées au lieu de 4 507 prévues).



L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

L'insertion scolaire et professionnelle

La plupart des jeunes filles ont poursuivi leur scolarité dans la filière choisie :

- un redoublement en 1^{ère} année de médecine,
- deux entrées en 1^{ère} bac pro,
- une entrée en 2^{ème} année de CAP petite enfance,
- une entrée en 2^{ème} année CAP,
- une intégration en 1^{ère} année CAP restauration,
- une entrée en 1^{ère} année CAP esthétique,
- deux entrées en 2nde bac pro,
- une entrée en 2nde générale,
- deux intégrations en 3^{ème}.

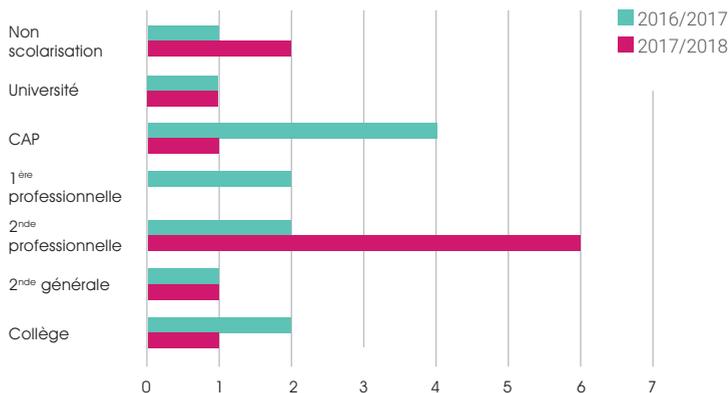
* Définition présente dans le lexique en page 42.



Nicole, bénévole au foyer depuis de nombreuses années, est venue les mardis et mercredis en période scolaire, rencontrer toutes les jeunes qui ont souhaité bénéficier de soutien. Une jeune fille a pu bénéficier de l'accompagnement individuel d'une bénévole pour approfondir ses connaissances en langue française.



Au 4^{ème} trimestre, le foyer a accueilli une stagiaire éducatrice spécialisée qui a proposé d'accompagner les jeunes filles afin qu'elles organisent elles-mêmes, de A à Z, l'un des transferts de l'été 2018.



Le soutien psychologique

Marjorie Bodit, psychologue au foyer, a vu son temps de travail au foyer s'accroître de manière à pouvoir se rendre disponible pour les rencontres entre professionnels et les accompagnements. Elle a donc pu poursuivre tout au long de l'année l'atelier « cinexpression ».

Cette soirée, organisée autour d'un film à thème suivi d'un débat permettant la réflexion et l'échange, a rencontré, chaque mois, le même succès, même s'il a fallu revoir à plusieurs reprises l'organisation du repas afin que les jeunes et les éducateurs trouvent un compromis entre plaisir et nécessité de garder l'établissement propre et rangé.

Marjorie a continué d'animer un vendredi par mois un atelier bien-être parvenant ainsi à initier des discussions autour du « prendre soin ».

Les activités de loisirs, la culture

Tout au long de l'année, l'équipe éducative propose lors de week-ends et vacances scolaires des activités dont le but est de se détendre mais aussi de découvrir d'autres modes de fonctionnement.

Les jeunes filles peuvent faire des suggestions ou partager leurs envies et sont associées aux divers projets. Elles ont tout de même particulièrement apprécié certaines activités mises en place, tels que le parc Astérix, le Laser Game, ou l'après-midi au centre commercial Usine Center, sans compter toutes les activités réalisées pendant les transferts*.

Un transfert étant l'occasion de s'investir dans l'organisation d'une journée (repas, activités) tout en tenant compte des contingences budgétaires et temporelles, l'équipe a pu proposer à toutes les jeunes filles de participer à un séjour entre fin juin et mi-juillet 2017. Grâce à un partenariat avec la Mairie de Paris, 8 jeunes filles ont pu être inscrites en colonies de vacances. Une jeune fille a d'ailleurs même pu profiter d'un séjour de la Mairie de Paris, d'un séjour du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du 20^{ème} arrondissement et d'un séjour en centre de vacances financé par son ASE.

* Définition présente dans le lexique en page 42.

Le suivi extérieur

La jeune fille qui a pu bénéficier de l'accompagnement sur le studio à quelques minutes de l'établissement dès septembre 2016, a pu continuer son expérience d'autonomie cette année.

L'équipe éducative s'est heurtée aux limites de cette prise en charge dans le sens où une jeune fille en 1^{ère} année de médecine est bien plus souvent en cours ou à la bibliothèque qu'à son domicile. Cette jeune fille a redoublé sa première année et, en septembre 2017, a fait la demande de quitter le studio début 2018, dès sa majorité.



Le foyer s'est fait force d'accueillir un grand nombre de stagiaires en 2017. Ce sont ainsi 9 professionnels en devenir, qu'ils soient en formation d'éducateur spécialisé, de moniteur-éducateur, de psychologue, de Conseiller en Économie Sociale Familiale (CESF) ou de chef de service, qui ont pu apporter leurs idées, leurs compétences et questionner le fonctionnement.

LES PARTENARIATS

- La MJC des Hauts de Belleville a pu réouvrir en partie en septembre 2017 et des activités ont pu être proposées. L'équipe éducative a œuvré pour que les jeunes filles accueillies puissent profiter des équipements culturels et de loisirs à proximité immédiate de l'établissement.
- Des situations complexes nous ont permis de travailler avec un partenaire de qualité : l'Unité Mobile de Pédopsychiatrie. Elle apporte son soutien aux équipes éducatives lorsque le simple accompagnement éducatif ne suffit plus et que la souffrance psychologique ou psychique nécessite des regards croisés.
- L'établissement a renouvelé le contrat de partenariat avec l'association Cultures du Cœur.
- L'ESJ* offre un suivi des jeunes filles concernant leurs soins de santé générale. Il a permis en 2017, à une autre jeune, de profiter du soutien scolaire proposé.
- Nous nous sommes rapprochés du centre de santé Haxo afin d'améliorer encore le suivi de santé des jeunes filles. Nous avons ainsi obtenu que les rendez-vous puissent être gérés par internet et que les accompagnements soient simplifiés.

L'ÉQUIPE

Le mois de juin 2016 a vu le départ d'Hélène Legait, CESF, et l'arrivée en septembre de Laurence Alonso, au même poste.

Allya Ben Moussa a poursuivi sa formation d'éducatrice spécialisée avant son départ en congé maternité et son retour, en décembre, à temps partiel.

Michel Matondo a dû s'absenter pour raisons de santé dès juin 2017. Il est toujours en arrêt à la fin du premier trimestre 2018.

Nous avons pu également compter sur d'anciens stagiaires qui sont venus remplacer les absences programmées ou non sur un temps de CDD, permettant ainsi une continuité du service dans la qualité.

* Définition présente dans le lexique en page 42.

NOTRE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le fonctionnement du foyer et les règles de vie sont régulièrement questionnés en équipe éducative mais également lors des Conseils de Maisons, où les jeunes filles interrogent, proposent, réfutent :

- Une formation collective sur les écrits professionnels, une autre sur l'autorité et la sanction ont permis de repenser, de se recentrer, d'innover. La formation continue est un apport incontournable, une nécessité pour tous les professionnels.
- La fiche de poste de l'éducateur au foyer Pelleport a été réécrite et validée. Ce travail a été mené par une stagiaire chef de service, qui a pu faire participer les membres de l'équipe éducative à ce projet.

LES PERSPECTIVES POUR 2018

En 2018, nous aimerions permettre le travail sur l'acceptation de l'autre dans ce qu'il a de semblable et de si différent de soi à la fois.

Un long chemin est à parcourir pour certaines jeunes filles qui peuvent arriver au foyer avec des préjugés importants, des comportements de communautarisme. Leurs propres difficultés complexifient souvent le rapport aux autres.

L'équipe éducative réfléchit déjà sur la programmation de séjours et d'activités de loisirs permettant à certaines d'entre elles d'ouvrir leur regard et leur réflexion. Les projets sont initiés par l'équipe et deviennent un support éducatif de qualité lorsqu'ils permettent aux jeunes filles d'organiser elles-mêmes ces séjours.

Des travaux structurels sont à prévoir sur les bâtiments afin de préserver ou d'améliorer le confort d'accueil des jeunes. La question de la reconstruction du foyer devrait d'ailleurs s'affiner début 2018.

L'organisation du travail à travers une refonte des plannings est en réflexion pour 2018, dans l'objectif d'harmoniser les pratiques et modèles au sein de tous les établissements de l'association.



L'accueil et l'accompagnement des jeunes filles confiées par l'ASE ne pourraient être réalisés sans l'apport de chacun des membres du personnel, des futurs professionnels accueillis et des équipes dirigeantes.

LE FOYER PÉRI

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) de Péri accompagne et soutient des adolescents et des jeunes adultes de 14 à 21 ans en rupture familiale et/ou sociale, sous différentes modalités d'accueil.

FAITS MARQUANTS 2017

- **Le Foyer Péri a retrouvé, avec l'arrivée de Laurence Soubestre, une cheffe de service à temps plein, mettant fin à une longue période de temps partiel.**
- **Le travail de stabilisation du parcours des jeunes se poursuit et porte ses fruits en matière d'accès à l'autonomie, d'insertion sociale et professionnelle des jeunes arrivant à leur majorité.**
- **Sur décision du Conseil Départemental, les MNA* ne sont plus acceptés dans les MECS, à l'exception des moins de 15 ans. Nous accompagnons les jeunes déjà présents jusqu'au terme de leur prise en charge.**

Deux places sont réservées à l'accueil d'urgence et 12 autres places, dédiées à l'accueil en moyen et long séjours, permettent aux jeunes de réfléchir à leur projet de vie et de commencer à se reconstruire. L'appartement propose deux places à des jeunes prêts à la semi-autonomie. Trois places en FJT* préparent la sortie des jeunes vers la vie active.

Cette spécificité d'accueil diversifié permet à l'équipe éducative de mettre en place des parcours adaptés à la réalité et à la singularité des jeunes accueillis.

NOTRE ACTIVITÉ

Nous avons réalisé 7 559 journées sur un prévisionnel de 6 796 soit un supplément de 763 journées. Nous avons réalisé 652 journées supplémentaires par rapport à 2016.

Ceci peut s'expliquer par :

- Le sureffectif concernant des jeunes passés en FJT*.
- La stabilisation du groupe pris en charge. Nous constatons en effet que cette année, 11 jeunes ont été admis alors qu'ils étaient 27 en 2016.

En 2016, les accueils d'urgence (donc de crise) représentaient 55 % des accueils. En 2017, ils représentent 38 % des accueils (34 bénéficiaires/ 13 accueils d'urgence).



Les Mineurs Non Accompagnés (MNA) : c'est la nouvelle appellation des Mineurs Isolés Étrangers.

* Définition présente dans le lexique en page 42.



Les maltraitances, comprennent les violences physiques, sexuelles, psychiques ainsi que les négligences lourdes.

Les situations de risques concernent la santé physique et psychologique, la moralité, la sécurité, l'éducation, l'errance.



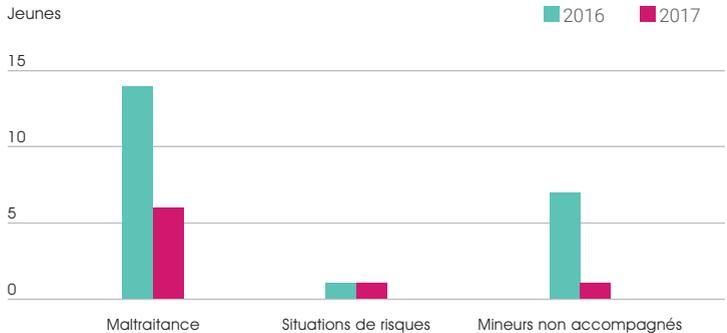
Le nombre de MNA* à l'ASE a augmenté de 80 % en un an » souligne le président du conseil départemental Stéphane Troussel¹.



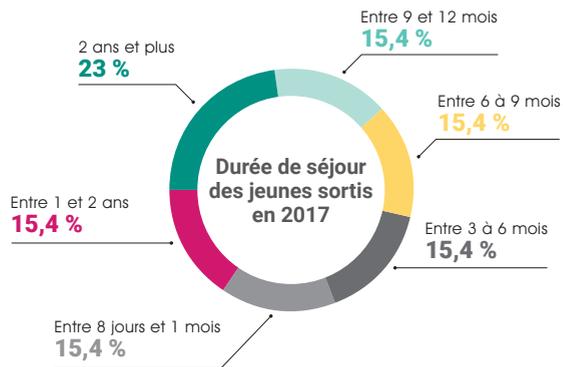
Bien que nous remarquons une baisse de l'accueil des MNA* sur la structure en 2017 par rapport à l'année précédente, il n'en reste pas moins que les demandes d'admission concernant ce public sont croissantes.

QUELQUES INDICATEURS

Motif des admissions



Ces chiffres mettent en évidence une admission en pourcentage équivalente des adolescents en situation de maltraitance en 2016 et 2017 ; les maltraitances restent les principales causes de placement.



Entre 2016 et 2017, on note que la durée des séjours supérieurs à 2 ans a augmenté de façon significative tandis que les séjours compris entre 1 et 2 ans a baissé de presque 2/3. Les séjours supérieurs à 1 an sont quasi équivalents sur les 2 années représentant en moyenne 40 % des durées de séjour.

* Définition présente dans le lexique en page 42.

(1) Source : reportage publié dans le quotidien « 20 Minutes » du 11/09/2017.

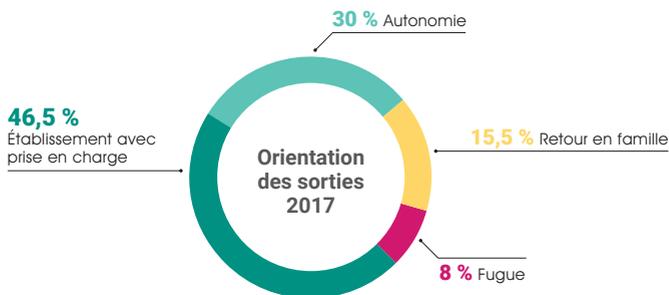


2

jeunes sur les 13 sortants réintègrent leur famille. On peut faire l'hypothèse qu'avec des dispositifs de type ADOPHÉ, ces retours seront plus fréquents dans les années à venir.

Les orientations

Chaque orientation prend en compte la parole et le comportement du jeune. Elle est réfléchiée en équipe et se fait en concertation avec l'ASE*. Nous sommes particulièrement attachés à ce qu'elle se fasse au bénéfice du jeune concerné lorsque nous estimons que notre structure n'est pas adaptée à sa situation spécifique.



Alors qu'en 2016, 75 % des jeunes sortants du foyer sont partis vers d'autres établissements avec prise en charge ASE, en 2017 on note une baisse de 25 % de cette orientation au profit d'une sortie autonome (travail, logement). Pour ceux-là, il n'est plus nécessaire de mettre en place des suivis spécifiques, ils intègrent les services de droit commun.



26 %

(9/34) des mineurs pris en charge dans la MECS* sont déscolarisés et font partie des « décrocheurs ».

74 %

sont scolarisés en collège, lycée et en alternance (CAP) et un jeune en BTS.

L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES

L'insertion scolaire et professionnelle

Si la question de l'orientation scolaire et professionnelle est une préoccupation constante, force est de constater une augmentation du phénomène de déscolarisation. Quand un jeune arrive au foyer, il s'écoule souvent plusieurs semaines avant qu'il ait une affectation ou une orientation dans laquelle il va pouvoir s'investir. Il peut aussi arriver qu'un jeune « décroche », parfois parce que les difficultés psychiques sont telles que sa priorité n'est pas la scolarité. C'est le cas d'un jeune.

Les éducateurs doivent également « batailler » pour que les jeunes scolarisés se lèvent pour être à l'heure à l'école. D'autres jeunes, en revanche, sont principalement motivés par cet aboutissement professionnel et on peut noter une assiduité notamment pour les jeunes mineurs non accompagnés.

Notre bénévole continue de venir régulièrement le lundi soir en renfort du soutien scolaire que prodigue déjà l'équipe éducative.

Il appartient à l'équipe psycho-éducative de favoriser chez les décrocheurs la réflexion autour d'une possible insertion en interrogeant les freins, de développer des partenariats susceptibles d'accompagner leurs démarches, de valoriser des compétences jusqu'alors méconnues afin de travailler autour de l'estime de soi et reprendre ainsi confiance.

* Définition présente dans le lexique en page 42.



Il existe deux types de sorties : avec mesure et sans mesure d'accompagnement éducatif. Les « établissements avec prise en charge ASE » sont des foyers, des établissements spécialisés tels que les Instituts Médico-Éducatifs, des foyers de jeunes travailleurs, des centres mères-enfants. Seules les « autres sorties » sont des sorties sans mesure d'accompagnement éducatif. Elles comprennent l'hébergement chez un tiers, l'hôpital, l'errance (rue, squat).

Le soutien psychologique

La psychologue est un soutien pour l'équipe des professionnels, étayant le travail éducatif de son éclairage clinique, lors de réunions d'équipe autour des jeunes, de synthèses ou d'entretiens plus informels.

Elle est garante du soutien psychologique auprès des jeunes. Elle les rencontre lors d'entretiens ou de temps informels proposant un temps de parole, un temps d'arrêt dans l'action éducative. Elle élabore avec les jeunes qui le souhaitent les prémices d'un suivi psychologique à l'extérieur. Pour certains, cette étape est parfois difficilement envisageable et elle reste la seule professionnelle psychologue qu'ils acceptent de rencontrer.

Elle est aussi le lien avec le secteur psychiatrique à l'extérieur : les psychothérapeutes des adolescents, les psychologues des divers services susceptibles d'accompagner un mineur selon la difficulté rencontrée (planning familial, hôpital, CMP...).

Elle participe par ailleurs au processus d'évaluation et d'admission des nouveaux arrivants.

Les activités de loisirs et les vacances

• Activités et sorties

Durant l'année 2017, un partenariat a été mis en place avec le cinéma « Le Trianon » de Romainville. À l'occasion du festival du film franco-arabe, 3 jeunes ont durant une semaine apporté leur contribution. Ils ont participé à divers ateliers, ont visionné certains films en compétition, réalisé un travail de rédaction dans le but d'interviewer les réalisateurs et acteurs, ceci en lien avec des thèmes d'actualité tels que l'immigration, la guerre, le choc des cultures, la tolérance.

Tout au long de l'année ont été faits de manière formelle ou informelle des ateliers « bien-être ». Les adolescents, filles ou garçons, sont très en demande de ces activités autour du corps, de la beauté, du bien-être et de la détente. Nous avons également animé des ateliers de confection de gels douches bio. Dans la continuité de ce « thème », une intervenante extérieure est venue proposer aux professionnels puis aux jeunes accueillis un atelier autour de « l'estime de soi ».





Tous les week-end, l'équipe éducative accompagne les adolescents autour d'ateliers cuisine et de préparation des repas. Ces moments sont vecteurs d'échanges et de partages.

Des sorties culturelles ont été proposées : musées (Le Louvre, le Musée de l'Immigration), visite des Catacombes de Paris, visite de la Cité des Sciences, sortie au théâtre ou encore au Paname Comedy.

• Chantier peinture

En fin d'année, tous les jeunes accueillis au sein du foyer se sont investis, avec l'aide de l'équipe éducative, sur un « chantier peinture » afin de rénover la salle à manger. Ils ont participé au choix des couleurs pour les murs, à la préparation du chantier (lessivage des murs, mise en place des protections), à la peinture puis au nettoyage et à la remise en état à l'issue du chantier.

• Transferts

Durant l'été, deux transferts, d'une semaine chacun, ont été organisés. L'un à La Rochelle, dans une auberge de jeunesse et l'autre dans les Landes dans un gîte. Ces séjours ont été bénéfiques pour les jeunes ainsi que pour l'équipe éducative.

En effet, à un moment où la dynamique de groupe était quasi inexistante à cause des individualités, ils ont permis aux adolescents de créer du lien entre eux, d'être davantage dans le partage et la cohésion de groupe. L'équipe éducative a alors tourné son accompagnement en privilégiant le collectif tout en gardant une part d'individualité.

• Activités extra-scolaires

Durant l'année 2017, plus des 3/4 des jeunes ont été inscrits dans une activité extrascolaire.

L'équipe éducative propose et accompagne systématiquement les jeunes vers une activité « en dehors du foyer ». Cela est très important car elle leur permet d'avoir un temps pour eux à l'extérieur, de faire quelque chose qu'ils aiment et surtout de créer du lien social à travers des activités telles que : le football, la boxe, le karaté, la zumba, la musculation, la natation, le handball, la chorale et le théâtre.



En 2017

8

jeunes ont résidé en FJT.

2

jeunes filles ont intégré ce dispositif.

6

jeunes majeurs y étaient déjà hébergés.

2

fins de prise en charge ont été signifiées à 2 jeunes hommes.



Le suivi extérieur

En dehors du foyer proprement dit, l'appartement de la rue des Processions et les 3 places conventionnées en foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) nous permettent de proposer un parcours diversifié et adapté aux jeunes qui cheminent vers l'autonomie.

À ce stade, le travail des éducateurs consiste essentiellement à accompagner les jeunes dans la gestion de leur budget et leurs démarches administratives tout en se retirant progressivement. Ils restent des personnes-ressources, disponibles pour aider à surmonter les dernières appréhensions avant la majorité. Pendant toute cette période, les jeunes sont toujours bienvenus au foyer s'ils le désirent pour partager un repas et un moment de convivialité.

NOS PARTENARIATS

La Bienvenue développe les partenariats pour compléter son action. Ils relèvent principalement du domaine de la santé, de l'éducation et de la formation dans une logique d'accès des jeunes à l'autonomie. Nous travaillons à nous ouvrir davantage sur et à l'extérieur pour soutenir l'accès à la culture et au loisir, à la connaissance des espaces et des institutions locales.

LES PERSPECTIVES POUR 2018

- Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis lance un nouveau dispositif d'Accompagnement au Domicile avec Possibilité d'Hébergement (ADOPHÉ). Chaque MECS « perd » 5 places pour ouvrir un nouveau service d'une dizaine de travailleurs sociaux qui suivront 30 mesures à domicile. L'effectif global du foyer Péri va ainsi passer de 19 à 14 places. Nous prévoyons l'ouverture du service et la prise en charge des premières mesures ADOPHÉ pour début juin 2018.
- Le schéma départemental de Protection de l'Enfance va être renouvelé en 2018. Il sera élaboré en concertation avec les associations au travers de différents groupes de travail.
- Les établissements sociaux et médico-sociaux de Seine-Saint-Denis vont passer en CPOM à l'horizon 2020. 2018 sera l'année du diagnostic mené par chaque association sur son territoire, son organisation et sa gestion. Nous pourrions notamment nous appuyer sur l'évaluation externe réalisée en 2016.

LES « MAISONS DE LA BIENVENUE »



L'établissement « Les Maisons » a vocation à accompagner des adolescent(e)s de 14 à 18 ans en situation de très grande difficulté, au sein de pavillons accueillant chacun trois résident(e)s soutenu(e)s par une équipe pluridisciplinaire.



La précision (Maison Marceau, Maison Langlois, Maison Toul, Appartement Nancy) vient du nom de la rue où se situe le pavillon.

LES FAITS MARQUANTS 2017

- Ouverture de la Maison Toul, accueillant 3 adolescents, puis de l'appartement Nancy, accueillant un jeune mineur isolé, en complément de la Maison Langlois (ouverte en 2016, à Drancy, accueillant 3 adolescents et de la Maison Marceau (ouverte en 2013) qui accueille 3 adolescentes à Noisy-le-Sec.
- Le turn-over des professionnels perdure : difficulté à recruter et stabiliser l'équipe des professionnels.
- Les violences, physiques et verbales des adolescents, quoiqu'en diminution, continuent de mettre à mal le dispositif.
- L'ensemble des professionnels s'engagent dans une formation encadrée par le CEDIAS : « Adolescents complexes, quel accompagnement partagé sur le territoire du 93 ? ».

L'ÉTABLISSEMENT

Aujourd'hui, le dispositif compte 4 sites distincts et quelques jeunes hébergés en chambre d'hôtel, recevant un accompagnement spécifique. Au total 12 adolescents sont pris en charge.

Nommer, c'est faire exister

Le choix du nom - Les Maisons de La Bienvenue - dit l'intention. Il s'agit de permettre à des adolescents au parcours familial et institutionnel chaotique de faire l'expérience d'une vie « comme à la maison ». La Maison est une expérience de vie quotidienne avec des adultes : repas préparés et partagés ensemble, activités organisées et réalisées ensemble, dans le respect du rythme et des capacités et incapacités du jeune.



La Maison Langlois, à Drancy



La Maison Marceau, à Noisy-le-Sec



La Maison Toul, à Noisy-le-Sec



« Comme à la maison »,
car la Maison et l'équipe éducative
ne se substituent pas à la maison
(ou ce qui en tient lieu) ni à
la famille du jeune.



*La Maison se veut un cocon,
un lieu de sécurité quoi qu'il
advienne et quoi que fasse
le jeune, un lieu où il peut se
reposer, revenir, être toujours
attendu et accueilli.*

Nous souhaitons simplement donner à l'adolescent les conditions élémentaires qui lui permettront de recréer un lien de confiance avec l'adulte, de prendre confiance en lui-même, d'envisager un avenir possible et de commencer à le construire, toujours à son rythme.

En outre, répondant d'une part au manque critique de places d'accueil au sein du département, et d'autre part à des problématiques particulières, nous avons commencé à prendre en charge plusieurs jeunes, en résidence hôtelière, ce qui constitue un travail éducatif tout à fait spécifique et paradoxal compte tenu de notre projet initial. Il s'agissait de proposer une solution transitoire, de l'ordre du « moins pire » pour ces jeunes. Nous nous attachons à y mettre fin dès que des orientations positives peuvent se faire.

UN SERVICE EN DÉVELOPPEMENT

À la fin du printemps 2017, nous nous sommes installés dans la maison Toul, à Noisy-le- Sec. Elle accueille trois jeunes. En septembre, nous avons loué la maison Nancy, pour faire face à l'accueil spécifique d'un mineur non accompagné.

La prise en charge hôtelière

Elle a concerné, en 2017, 5 adolescents. L'hébergement de 4 jeunes filles à Marceau a été décidé à la suite d'une série de violences graves et la plupart du temps en réunion. Pour un jeune homme, compte tenu des faits antérieurs dont il était auteur, nous avons, de façon préventive, souhaité ne pas l'intégrer à la maison Langlois qui avait connu son lot d'agressions et de destructions.

L'ensemble de ces éléments représente un fort recours à l'intérim. Pour le bien-être au quotidien des jeunes, nous essayons de faire intervenir un même noyau d'éducateurs intérimaires. Cependant, l'intérim présente trois inconvénients majeurs : un surcoût économique important, davantage de failles dans la démarche éducative et une élaboration clinique collective amoindrie.

Depuis le printemps, le fort engagement de la cheffe de service a permis que soient assurées l'organisation et la qualité de vie quotidienne des jeunes accueillis auxquelles ont également contribué l'implication collective du coordinateur de la Maison Langlois, de la coordinatrice de la maison Toul, de la coordinatrice remplaçante de la Maison Marceau, des psychologues et des éducateurs en poste, qui ont veillé à la continuité du projet et à sa mise en œuvre par les personnels intérimaires.

La formalisation du projet d'établissement

La démarche éducative s'appuie sur notre réponse à l'appel à projets. Il devait être formalisé en 2017 à travers la rédaction du projet d'établissement suivant la méthodologie recommandée par l'ANESM*. De fait, plusieurs séances de travail ont déjà été consacrées au projet d'établissement. Mais cette production a été arrêtée en raison du turnover au sein de l'équipe.

La rédaction du projet d'établissement constitue une des priorités de l'année 2018. Elle sera accompagnée par un intervenant extérieur expérimenté, qui a notamment encadré la formation « Adolescents complexes, quel accompagnement partagé sur le territoire du 93 ? » à laquelle ont participé les travailleurs sociaux.

2 915 journées

ont été réalisées sur un prévisionnel de 2 272 (fonctionnement des 3 Maisons).



La qualification « en très grande difficulté » est attribuée par l'Aide Sociale à l'Enfance aux situations de jeunes (et non aux jeunes eux-mêmes) qui répondent à un certain nombre de critères précis.



Si 2017 a vu, par rapport à 2016, une réduction sensible de la violence, qu'elle soit physique ou verbale, elle reste cependant pour les jeunes que nous accueillons, un mode de communication usuel, parfaitement banalisé. Ils en sont auteurs, sans doute pour en avoir été d'abord victimes.

NOTRE ACTIVITÉ

Le fonctionnement régulier des Maisons Marceau et Langlois, la prise en charge en résidence hôtelière et l'ouverture de la Maison Toul et de l'appartement Nancy ont fait augmenter progressivement le nombre de journées.

LES ADOLESCENTS EN SITUATION DE TRÈS GRANDE DIFFICULTÉ

Pour être qualifiée, une situation doit présenter au moins 3 critères liés à la problématique du jeune et un critère lié aux difficultés de prise en charge :

- Critères liés à la problématique du jeune : troubles de l'attachement, difficulté à tisser du lien et à établir une relation de confiance avec les adultes et/ou ses pairs, suivi psychiatrique en cours ou à mettre en place, mises en danger et conduites à risques répétées, massives et systématiques.
- Critères liés aux difficultés de prise en charge par le lieu d'accueil : comportement difficilement contrôlable par les adultes et réactions disproportionnées face aux contraintes entraînant de multiples exclusions, impossibilité de construire un projet avec ou pour le jeune.
- Informations relatives à la situation de handicap : décision MDPH* mise en œuvre ou en cours, dossier MDPH en cours.

L'expression de la très grande difficulté

- Les jeunes en situation de très grande difficulté ont subi des carences éducatives et affectives majeures. Ils souffrent de différents troubles et/ou traumatismes liés à leur histoire personnelle, familiale et parfois institutionnelle, qui entraînent des modifications durables de la santé et de la personnalité, et influent fortement sur leur comportement. Au quotidien, cela se manifeste par de l'agressivité envers soi-même, ses pairs ou les professionnels, par des addictions diverses (alcool, stupéfiants), de la prostitution, des dégradations et des actes de délinquance (vols, agressions) susceptibles d'entraîner à terme une mesure judiciaire, des fugues, de l'errance physique et psychique.
- Les mises en danger sont réelles et multiples. Une très jeune fille, arrivée en avril, partie en fugue en septembre sous l'emprise d'un réseau prostitutionnel, a réapparu à la Maison Marceau pour demander de l'aide avec une blessure si grave au pouce droit qu'elle a nécessité une greffe.
- Les menaces et agressions se sont multipliées entraînant ITTP* chez les professionnels et, chez les jeunes, gardes à vue et éviction de la maison pour un placement hôtelier dans l'optique de préserver la sécurité de l'équipe et des autres jeunes.

* Définition présente dans le lexique en page 42.



La vie quotidienne partagée peut également créer des liens entre les jeunes et leur servir d'états dans des moments difficiles.



Chiffres au 31 décembre 2017

9

jeunes étaient présents au sein du service :

2

garçons à la Maison Langlois,

2

jeunes filles à la Maison Marceau,

2

garçons à la Maison Toul,

1

garçon à l'appartement Nancy,

2

jeunes en charge hôtelière.

- Cette double position d'agresseur/agressé dit bien toute l'ambivalence des jeunes accueillis et la complexité de l'accompagnement pour des professionnels qui sont eux-mêmes mis à mal, soit parce qu'ils sont confrontés directement à la violence des jeunes et pris à parti, soit parce qu'ils sont affectés par la cruauté des expériences vécues par les jeunes.
- Par ailleurs, la quête d'amour des jeunes en situation de très grande difficulté est constante et insatiable. Ils sont dans une demande de relation duelle et singulière, qui gêne l'introduction d'un tiers et dans laquelle une certaine séduction peut se jouer, ce qui pousse les éducateurs dans les limites de leur positionnement professionnel.
- L'attaque du lien fait partie intégrante de la problématique des jeunes. Leur parcours de vie est jalonné d'abandons, de discontinuité, d'interruptions dans les relations et les lieux. Rejouant ces ruptures, les jeunes cherchent et incitent, sans cesse, au rejet, tout en le redoutant constamment. Ainsi l'accompagnement ne peut se faire que quand le jeune reconnaît la fiabilité de l'adulte. Il est besoin, pour ce faire, d'une mise à l'épreuve de cette fiabilité, à de multiples reprises, pour que le jeune constate que l'adulte reste présent, qu'il persiste, sans se retirer, ni se venger.

LES JEUNES ACCUEILLIS EN 2017

L'orientation des jeunes à la sortie

- 1 adolescent a bénéficié d'une main levée de placement et d'un retour en famille.
- 1 jeune fille accueillie depuis avril 2015, ayant suffisamment cheminé pour accepter la nécessité d'un travail psychologique, orientée dès 2016 vers une structure spécialisée où elle a été prise en charge en séquentiel avec des retours réguliers sur la maison Marceau, s'est totalement intégrée à son nouvel établissement en mai 2017.
- 2 jeunes ont été orientés vers des établissements de la PJJ*.
- 1 jeune, après plusieurs mois de fugue est sortie des effectifs sur décision de l'ASE.



* Définition présente dans le lexique en page 42.



16 ans

c'est la moyenne d'âge des jeunes présents en 2017.

14 ans

c'est l'âge du plus jeune.



1

jeune à l'approche de la majorité en cours d'emploi (ATSEM).

1

jeune en IME*.

3

jeunes ont suivi des formations professionnelles de courte durée.

1

jeune scolarisé.

1

jeune en attente d'une place fin 2017, a été scolarisé début 2018.

La santé, un enjeu majeur

Les jeunes en situation de très grande difficulté se situent souvent au carrefour de l'éducation, de la santé mentale et de la psychiatrie. Dans la grande majorité des cas, leur état de santé laisse à désirer et c'est un axe de travail non négligé.

- 1 jeune fille accueillie en séquentiel bénéficiant d'une notification MDPH a été, à sa majorité, définitivement orientée en IME où sa santé et son insertion sont conjointement prises en charge.
- 1 jeune fille bientôt majeure était autonome, vis-à-vis de ses problèmes de santé.
- 5 jeunes bénéficiaient de soins psychiques généralement donnés par un CMP et/ou une structure adaptée (unité ado de Montreuil, consultation ethnopsychiatrique...) avec lesquelles nous sommes en partenariat actif. Pour l'un d'entre eux, son arrivée dans une maison de la Bienvenue s'est faite à la suite d'une hospitalisation, pour un autre, un projet d'hospitalisation auquel adhère le jeune est actuellement en discussion. En ce qui concerne tous ces jeunes, les soins somatiques étaient également accompagnés par notre service (généralistes, dentistes, nutritionnistes, ORL...).
- Pour une jeune fille dont nous accompagnons les soins somatiques, nous avons travaillé à un accompagnement vers une prise en charge psychothérapeutique, sans succès jusqu'à aujourd'hui.
- Pour les autres jeunes, installés dans un refus d'aide, il s'est d'abord agi d'instaurer un lien de confiance préalable, nécessaire à une relation éducative.

Bien que les accompagnements vers le soin ne se sont faits que dans l'urgence ; au moins, ont-ils pu se faire.

L'insertion scolaire et professionnelle

Hormis les 7 jeunes, tous les autres sont déscolarisés. L'échec scolaire fait partie intégrante du parcours des jeunes en situation de très grande difficulté. Il est multifactoriel : désinstitutionnalisation des jeunes, estime de soi dégradée voire inexistante, incapacité à se concentrer et à se projeter, difficultés relationnelles, etc.

Nous proposons des activités qui permettent de travailler certains de ces points : atelier boîte pour canaliser l'énergie et apprendre des règles, atelier bien-être pour prendre soin de soi.

* Définition présente dans le lexique en page 42.

L'accompagnement des jeunes

UN MILLE-FEUILLES ÉDUCATIF vu par Laëtitia Vallet-Clary, éducatrice

L'esprit du projet est de partager des tranches de vie avec les jeunes, recréer un lieu familial, convivial, sécurisant, rassurant et contenant.

Hormis la nuit, les éducateurs et éducatrices vivent avec les jeunes comme en famille, entretiennent la maison, font les courses, cuisinent les repas, préparent, accompagnent et suivent les jeunes dans leurs activités et leurs soins et s'offrent à eux comme des modèles d'identification.

L'équipe est elle-même très diversifiée : formations de base différentes, mixité, âges différents, issue de cultures différentes, donnant une richesse, une pluralité de lectures et constituant un atout pour les jeunes.

Les journées se ressemblent et diffèrent : accompagner au centre médico-psychologique, voir l'éducatrice PJJ, aller au supermarché, assister à une audience judiciaire, rentrer à la maison, gérer un conflit, préparer le repas, choisir des vêtements, aller au cinéma, gérer le linge, faire une ballade, participer (sans le jeune) à une synthèse organisée par l'Aide Sociale à l'Enfance et lui en rendre compte après, préparer le repas, le manger, faire la vaisselle, organiser de façon impromptue un tournoi de dames pour finalement, dans le calme retrouvé de la maisonnée, écrire une note éducative et gérer sa caisse.

Ce bouillonnement et cet apparent désordre masquent un cadre et un positionnement d'équipe élaboré et toujours retravaillé en réunion, indispensables pour sécuriser ces jeunes.

Ce mille-feuilles d'interventions, d'actions, d'écoute, de présence et de retraits réflexifs nous permet de créer du lien. Ce lien de confiance qui a tant fait défaut à ces jeunes et grâce auquel nous tentons de les aider à sortir de la répétition des exclusions, à élaborer leur histoire avec l'aide de nos collègues psychologues et de l'équipe, pour qu'ils soient en mesure de construire un avenir plus serein.



L'accompagnement éducatif se compose d'une succession d'actions, d'interventions, de présences et d'écoute, avec ce fil rouge : être au service des jeunes.

LE GRILLON DU FOYER par Alesandra Barison

À la maison Toul, nous avons expérimenté, en semaine, une présence éducative à horaires fixes, 7h -14h, moment du réveil, du « retour à la vie après l'absence nocturne », de la préparation pour le départ à l'école. Si l'on en croit le proverbe italien « il buongiorno si vede dal mattino* », on comprend l'importance de bien démarrer la journée.

Les jeunes accueillis, souvent placés depuis longtemps, secoués entre différents foyers et une famille qui n'a pas toujours su faire face à ses obligations parentales, ont besoin de repères, de savoir qu'ils peuvent s'appuyer sur une même personne, présente à heure fixe, qui les connaît et en qui ils ont confiance. Il est rassurant d'ouvrir les yeux sur le visage familial de qui connaît leurs habitudes matinales et leurs goûts alimentaires. Il est rassurant de voir sanctuariser ces rituels matinaux.

Le grillon du foyer ne se borne pas à réveiller les jeunes, leur préparer le petit-déjeuner et le repas, il assure de façon plus générale la chaleur du foyer en veillant (avec l'aide des collègues dans l'accompagnement des jeunes), à l'approvisionnement, à la propreté et à l'esthétique de la maison.



L'enjeu est de co-construire et garantir au jeune un « chez soi » sain, paisible et chaleureux, modèle futur de possible reproduction.



**Au service des maisons,
les psychologues tentent
d'apporter un interstice
faisant place au jeu et donc
à une dynamique de pensée.**

Le soutien psychologique

Le service des Maisons comptait début 2017 une psychologue à 40 %, en juin, une seconde psychologue à 40 % l'a rejointe.

Une stagiaire a été accueillie. Sa présence permet un décalage, un point de vue extérieur, et aussi un apport théorique.

Le suivi psychologique avec les jeunes en très grande difficulté ne se passe que très rarement en entretien. Nous avons à être inventifs et à nous saisir de chaque moment passé avec les jeunes pour entrer en contact avec eux. Le repas, moment de convivialité peut être un moment privilégié pour entrer dans un dialogue. Nous proposons aussi des jeux, du dessin, une promenade... C'est à partir de ces moments que nous pourrions analyser, interpréter, tenter de comprendre psychologiquement le jeune dans son individualité ou dans sa relation aux autres.

Le travail autour de l'histoire du jeune avant son arrivée à La Bienvenue a toute son importance avec les jeunes en très grande difficulté. Leur vie est bien souvent émaillée de rupture des liens, ils sont passés de foyer en foyer où ils ont « mis en échec leur placement ».

La lecture du dossier au tribunal pour enfant permet d'obtenir de nombreux éléments concernant la vie familiale de l'enfant, son parcours dans les institutions, les vécus traumatiques, etc. Cette recherche permet de comprendre les processus de répétition, de résonance dans les différents lieux de placement.

Les psychologues assurent le lien avec les partenaires de la psychiatrie qui suivent les jeunes et accompagnent vers le soin ceux dont nous repérons qu'ils en ont besoin.

Un travail d'accompagnement aux rendez-vous avec le médecin psychiatre de deux jeunes a ainsi été mis en place en 2017. Ces moments ont été propices à l'échange durant le transport et ont permis de travailler de façon cohérente avec le médecin psychiatre.

Le travail du psychologue se passe aussi en réunion d'équipe. Les jeunes accueillis présentent tous des troubles psychologiques, il est donc nécessaire d'aider les éducateurs à comprendre ce qui se joue psychologiquement pour les jeunes. Les psychologues peuvent en outre alerter les cadres hiérarchiques en cas de dysfonctionnement.





.....
**Des activités pour se retrouver
et découvrir :**

- **Piscine**
- **Aquaboulevard**
- **Ateliers boxe**
- **Baby-foot**
- **Cinéma**
- **Cirque**
- **Jamel comedy club**
- **Fablab' à la Villette
(espace numérique)**
- **Soutien scolaire**
- **Cours d'arabe**
- **Atelier bien-être**
- **Repas à l'extérieur**
- **Laser-game**
- **Colonies de vacances
et séjours de rupture**

FORMATION D'ÉQUIPE

À partir de la fin de l'année 2017, l'équipe a participé à une formation : « Adolescents complexes : quels accompagnements partagés sur le 93 ? ». Elle était encadrée par le CEDIAS et de multiples acteurs de la Seine-Saint-Denis y ont participé (clubs de prévention, MECS, etc.).

Elle a permis une prise de recul par rapport au quotidien, à faire en sorte que travaillent ensemble des professionnels qui se croisent peu. Elle a permis enfin de mettre en évidence des obstacles au bon fonctionnement et des pistes d'amélioration parmi lesquels nous retiendrons essentiellement :

- Les « patates chaudes » : les jeunes en très grande difficulté poussent parfois nos partenaires à s'en dessaisir au profit d'un autre, quand il faudrait travailler en inter équipe dans les plus grandes loyauté et transparence. Un soin particulier sera accordé au développement des relations partenariales.
- Les « trous » dans le parcours biographique et institutionnel du jeune engendrent des phénomènes de répétition et compliquent la construction d'un projet.

Pour pallier ces difficultés, deux outils seront systématisés :

- La grille de recueil des données biographiques qui se présente sous forme d'un tableau dynamique des événements qui ont jalonné la vie du jeune (lieu de vie, rapport avec la famille, scolarité, santé, interventions judiciaire et sociale), mettant en évidence les « trous » et nous invitant à les combler.
- Le génogramme imaginaire qui propose que soit représentée non pas la famille de l'état civil, mais la façon dont est projetée l'empreinte de leur histoire et de leur configuration familiale.

LES PERSPECTIVES POUR 2018

L'année 2017 a été marquée par la poursuite du développement de l'activité et une réduction des faits de violence.

Nous avons encore à travailler sur la gestion de cette violence : comment accompagner les jeunes à s'apaiser et à trouver les alternatives comportementales et relationnelles nécessaires à l'équilibre personnel et à une vie sociale (et, à terme, professionnelle) épanouie ?

Au niveau institutionnel, plusieurs axes de travail nous attendent :

- La stabilisation de l'équipe professionnelle.
- La finalisation du projet d'établissement.
- La recherche de la quatrième et dernière Maison.

L'ORGANISATION DE L'ASSOCIATION



Directeur Général
Laurent Desmarescaux

Directrice Territoriale 93
Pascale Lagarde

Responsable Administratif
et Financier
Christian Beauregard

Comptable
Serge Grespan

Assistante de direction
Nadine Kalt

LA COMPOSITION DU PERSONNEL

Le foyer Éducatif Péri de Noisy-le-Sec

Chef de service éducatif
Laurence Soubestre

- 7 éducateurs
- 1 psychologue
- 3 surveillants de nuit
- 2 personnels des services généraux
- 1 secrétaire

Les Maisons Marceau, Langlois, Toul et Nancy

Directrice adjointe
Yannick Chignier

Chef de service
Hicham Chguira

- 10 éducateurs
- 1 psychologue

Le foyer Éducatif de Paris-Pelleport

Chef de service éducatif
Bénédicte Zafosnik

- 6 éducateurs
- 1 psychologue
- 2 surveillants de nuit
- 2 personnels des services généraux

Le service Paris-Lépine

Chef de service
Maria Monteiro

- 4 éducateurs
- 1 psychologue
- 1 personnel des services généraux
- 1 secrétaire

L'Espace-Famille

Psychologue
Marjorie Bodit

Entretien des bâtiments

Richard Barreau
Stéphane Tillet

Aumônerie

Recrutement en cours

LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau

Présidente
Nicole Deheuvelds
Vice-présidente
Isabelle Buchhold
Vice-président
Georges Letellier
Trésorier
Benjamin Ledoux
Secrétaire
Gilles Devaux

Les membres du Conseil

Martine Assié-Seydoux
Rose-Marie Erb
Annie Roussenac

Fondatrice

Hélène Tzaut
secondée par **Violette Steiner**

LE RAPPORT DE GESTION

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION POUR L'EXERCICE 2017

L'activité

L'année 2017 a été marquée par l'ouverture de deux nouvelles unités de vie sur l'établissement « Les Maisons » qui a débuté son activité en 2016. L'établissement a dégagé ainsi une suractivité de 143 journées.

Il est à noter que cette année, tous les établissements ont réalisé plus de journées que le nombre de journées prévu au budget exécutoire. En effet, dans l'ensemble, toutes les sorties prévisionnelles ont été remplacées immédiatement. De plus, la demande de prise en charge étant forte du côté des autorités publiques, nous avons admis des jeunes à chaque fois que cela était possible de les recevoir dans des conditions acceptables.

Au total, tout établissement confondu, nous avons réalisé 1 076 journées supplémentaires, soit une suractivité globale de 5 %.

L'exploitation

Le résultat de gestion cumulé de l'association est excédentaire de 186 109 €. L'ensemble des établissements sont excédentaires, excepté le nouveau centre « Les Maisons » qui est déficitaire de 99 088 €.

Ce résultat excédentaire provient avant tous des produits complémentaires dégagés par la suractivité des établissements, mais aussi par quelques réalisations qui n'ont pas pu avoir lieu du fait d'un accord tardif des autorités de tarification.

Le résultat de l'association est excédentaire de 2 865 €.

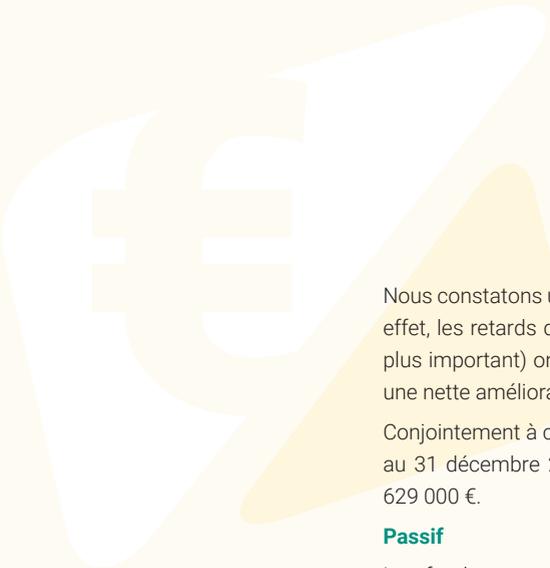
Le bilan

Actif

L'actif augmente de 434 605 €.

Notre actif est constitué principalement de nos biens immobiliers (les terrains et les constructions). Nous constatons une baisse de l'actif immobilisé net de 55 074 € provenant de l'amortissement des immeubles. Nos projets immobiliers inverseront cette tendance. Le renouvellement des installations et des biens mobiliers a été ralenti dans l'attente de la mise en œuvre des projets de reconstruction.

Nous avons commencé cette année les négociations avec le département de Paris pour la reconstruction du foyer Pelleport. Nous avons notamment présenté plusieurs projets de plans pluriannuels de financement. Suite à ces contacts nous espérons arriver à un accord pour la fin de l'année 2018.



Nous constatons une très légère baisse du montant de nos créances (2 %). En effet, les retards de paiement avec le département du 93 (notre financeur le plus important) ont commencé à s'arranger en fin d'année et nous espérons une nette amélioration sur l'année 2018.

Conjointement à cette amélioration, le montant de notre trésorerie disponible au 31 décembre 2017 était en nette amélioration, passant de 129 000 € à 629 000 €.

Passif

Les fonds propres de l'association, sans droit de reprise ou avec droit de reprise, n'ont pas retracé de mouvements particuliers cette année.

Il est à noter que l'association à allonger son délai de paiement fournisseurs, ainsi les dettes fournisseurs sont passés de 457 000 € à 719 000 €, de manière à améliorer son besoin en fonds de roulement de trésorerie.

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS (LITIGES, PROCÈS, CONTENTIEUX)

La procédure d'appel concernant le litige que nous avons avec notre assureur MMA, concernant les fissures du foyer de Noisy-le-Sec se clôture en notre défaveur, nous n'avons donc aucun espoir d'indemnisation.

La vente du bien immobilier reçu en legs par l'association est toujours en cours, nous avons dû dénoncer la promesse de vente que nous avons signée, suite à l'abus de l'acheteur potentiel avec lequel nous avons signé.

ÉLÉMENTS SIGNIFICATIFS CONCERNANT LE PERSONNEL

L'année 2017, a été marquée par le départ de plusieurs chefs de service et l'arrivée de nouveaux sur la plupart de nos centres. M^{me} Mourot et M^{me} Morgand, chefs de service de Péri, qui nous ont quittés en fin d'année 2017, ont été remplacées par M^{me} Soubestre.

M^{me} Flore de la Tour a pris un congé sabbatique pour convenance personnelle d'un an en septembre et est remplacée actuellement par M^{me} Monteiro.

PERSPECTIVES D'AVENIR ET CONCLUSION

L'association se prépare à deux grands projets de reconstruction, celle du foyer Pelleport et celle du foyer de Noisy-le-Sec. Parallèlement à cela, l'association s'est engagée sur un nouveau projet de service de suivi à domicile qui ouvrira en 2018.

LES COMPTES DE L'ASSOCIATION

Arrêté au 31/12/2017

BILAN ACTIF	Du 01/01/2017 au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	853,31	801,88	51,43	
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	11 482,18	8 188,99	3 293,19	4 418,40
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
Immobilisations corporelles				
Terrains	139 117,41		139 117,41	139 117,41
Constructions	2 026 572,12	1 281 268,59	745 303,53	812 263,68
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	320 525,58	233 615,64	86 909,94	76 889,48
Immobilisations en cours	1 148,16		1 148,16	1 148,16
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	832,60		832,60	832,60
Autres	19 003,50		19 003,50	16 064,77
TOTAL I	2 519 534,86	1 523 875,10	995 659,76	1 050 734,50
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIFS CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				3 386,90
Créances (2)				
Créances redevables et comptes rattachés (3)	737 272,16	15 795,04	721 477,12	741 393,99
Autres	55 270,60		55 270,60	47 879,24
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	629 574,13		629 574,13	129 041,02
Charges constatées d'avance (2)	10 740,07		10 740,07	5 680,07
TOTAL III	1 432 856,96	15 795,04	1 417 061,92	927 381,22
Frais d'émission d'emprunts à étaler	IV			
Primes de remboursement des emprunts	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 952 391,82	1 539 670,14	2 412 721,68	1 978 115,72

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

(3) Dont créances mentionnées à l'article R 314-96 du code de l'action sociale et des familles

Total du bilan : 2 412 721,68 €

Total du compte de résultat (Produits) : 1 551 418 €

Résultat de l'exercice (Excédent) : 186 109,43 €

Arrêté au 31/12/2017

BILAN PASSIF		Du 01/01/2017 Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise		815 768,52	815 768,52
Fonds associatifs avec droit de reprise :		292 992,80	292 992,80
> Dons Legs			
> Subventions d'investissement sur biens renouvelables		292 992,80	292 992,80
Réserves :	> Excédents affectés à l'investissement	93 171,06	93 171,06
	> Réserve de compensation		6 000,00
	> Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	181 439,46	181 439,46
	> Autres réserves		
Report à nouveau :	> Report à nouveau (gestion non contrôlée)	162 472,23	169 650,40
	> Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs	(99 581,42)	(97 567,65)
	> Résultat sous contrôle de tiers financeurs	(28 673,23)	(52 976,36)
	> Dépenses non opposables aux tiers financeurs	(80 080,44)	(74 924,94)
Résultat de l'exercice (1)		186 109,43	3 955,69
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		4 227,64	5 452,07
Provisions réglementées :	> Couverture du besoin en fonds de roulement	11 212,55	11 212,55
	> Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
	> Réserves des plus-values nettes d'actif		
	> Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I		1 539 058,60	1 354 173,60
Comptes de liaison		II	
Provisions pour :	> Risques		
	> Charges	23 317,98	23 317,98
Fonds dédiés sur :	> Subventions de fonctionnement		
	> Autres ressources		
TOTAL II		23 317,98	23 317,98
DETTES			
Emprunts et dettes :	> Auprès d'établissements de crédit (2)	96 766,06	115 393,66
	> Financières diverses (3)	5 165,76	4 024,26
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		21 099,04	21 099,04
Redevables créditeurs			
Dettes :	> Fournisseurs et comptes rattachés (4)	404 486,79	197 399,39
	> Fiscales et sociales	314 962,53	259 560,69
	> Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)		7 864,92	3 007,10
Produits constatés d'avance			140,00
TOTAL III		850 345,10	600 624,14
Écarts de conversion passif		IV	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		2 412 721,68	1 978 115,72

(1) Résultat sous contrôle de tiers financeurs : dont compte 1201

(1) Résultat sous contrôle de tiers financeurs : dont compte 1291

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque

(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement

(4) Dont à moins d'un an

(4) Dont à plus d'un an

(5) Dont fonds majeurs protégés

Arrêté au 31/12/2017

COMPTE DE RÉSULTAT	Au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
> Biens				
> Services			1 634,00	
Chiffre d'affaires net				
Production :				
> Stockée				
> Immobilisée				
Dotations et produits de tarification :			4 277 890,72	3 499 567,75
> Prix de journée				
> Dotation globale				
> Autres				
Subventions d'exploitation reçues			6 587,19	
Reprises sur provisions, amortissements, dépréciations et transferts de charges			948,00	14 037,88
Cotisations			16 531,68	12 640,00
Autres produits (hors cotisations)			16 553,91	22 678,91
TOTAL I			4 320 145,50	3 548 924,54
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autre achats et charges externes			1 651 821,72	1 328 888,44
Impôts, taxes et versements assimilés			127 618,67	142 090,00
Salaires et traitements			1 525 343,34	1 357 014,42
Charges sociales			639 545,13	575 446,91
Dotations aux :			105 475,38	96 684,39
> Dépréciations des immobilisations				
> Dépréciations de l'actif circulant				3 859,86
> Provisions			11 935,18	
Autres charges			52 721,14	26 829,11
TOTAL II			4 114 460,56	3 530 813,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			205 684,94	18 111,41
Excédent ou déficit transféré	III			
Déficit ou excédent transféré	IV			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III-IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			98,24	134,24
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V			98,24	134,24
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées			13 141,40	10 472,65
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			13 141,40	10 472,65
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			(13 043,16)	(10 338,41)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I-II+III-IV+V-VI)			192 641,78	7 773,00

Arrêté au 31/12/2017

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Au 31/12/2017	Au 31/12/2106
Produits exceptionnels			
Sur opérations :	> De gestion		
	> En capital	1 816,03	4 777,43
Reprises sur provisions et transferts de charges			
TOTAL VII		1 816,03	4 777,43
Charges exceptionnelles			
Sur opérations :	> De gestion	7 656,39	7 693,82
	> En capital	691,99	900,92
Dotations aux amortissements et provisions			
TOTAL VIII		8 348,38	8 594,74
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		(6 532,35)	(3 817,31)
Impôts sur les bénéfices		IX	
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		X	
Engagements à réaliser sur ressources affectées		XI	
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)		4 322 059,77	3 553 836,21
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)		4 135 950,34	3 549 880,52
EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)		186 109,43	3 955,69

PRODUITS	Au 31/12/2017	Au 31/12/2106
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		

CHARGES	Au 31/12/2017	Au 31/12/2106
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL		



PAROLE D'EXPERT

« Laïcité et travail social. Quelle place pour la religion dans nos foyers »

Résumé de Valentine Zuber

La Bienvenue-La Cause, Paris, EPUDF
la Rencontre, 15 mai 2018

La laïcité est très certainement une condition essentielle de la sauvegarde de nos libertés individuelles, tant d'un point de vue éthique, religieux que convictionnel. Un État laïque a pour objectif de garantir cette liberté, à la fois individuelle et collective, pour tous et pour chacun d'entre nous, de quelque origine que nous soyons ou de quelque identité que nous nous revendiquions. La laïcité de l'État l'oblige en tout premier lieu, à garantir, par une posture délibérée d'abstention vis-à-vis des différentes propositions de sens, une coexistence apaisée de tous les citoyens dans un espace public partagé. La laïcité d'un État se mesure au respect de plusieurs critères : la neutralité religieuse de l'État, l'indépendance des instances politiques vis-à-vis des normes religieuses, la liberté de religion et de conviction pour tous, l'égalité civile de tous les individus indépendamment de leur identité convictionnelle ou religieuse et la non-discrimination de telle ou telle minorité par rapport à la majorité.

Chacun a donc le droit, dans le cadre de l'État laïque, et dans les limites inhérentes à la liberté individuelle que sont le respect de l'ordre public et de la liberté des autres, de s'exprimer librement, et sans contrainte, dans des sociétés devenues irrémédiablement plurielles.

La laïcité d'un État se mesure en effet moins à son organisation socio-religieuse ou à sa forme politique qu'au respect de plusieurs critères constitutifs de l'État de droit. Dans ce cadre, la neutralité de l'État interdit à ce dernier d'interférer en quoi que ce soit dans l'élaboration ou le contenu des doctrines religieuses, mais aussi de s'ingérer dans l'organisation interne des Églises. Mais le principe de laïcité de l'État séculier oblige aussi ce dernier à respecter scrupuleusement l'indépendance des instances et décisions politiques vis-à-vis des normes religieuses. Inversement, les organisations religieuses doivent s'abstenir de contester ce qui relève du domaine de l'État et sont dans l'obligation de reconnaître la supériorité des lois civiles sur les lois religieuses.

• **La laïcité n'est jamais complète**, parfaite ou achevée. Elle est un processus historique toujours en devenir. Le processus de laïcisation se déroule à des rythmes divers selon les pays, avec une chronologie propre à chaque construction nationale. Il concerne tous les États de droit sans exception, qu'ils soient occidentaux ou non.

- **La laïcité n'est pas une « valeur »**, c'est un simple moyen de gouverner qui se traduit par un principe politique, et se réalise par l'intermédiaire d'outils juridiques... Ce principe permet des formes différenciées de pratiques laïques. L'ensemble des libertés individuelles : celles de croire, de ne pas croire, de changer ou d'abandonner une religion ou une conviction, la liberté d'expression individuelle, religieuse ou politique, la liberté du choix de sa vie, de son éducation, de sa santé et de sa mort même, relèvent toutes du domaine de la laïcité... Le principe de neutralité à la base de la laïcité est donc beaucoup plus large que le seul espace partagé entre le religieux et le politique.

- **La laïcité n'est pas une exception française.** Bien au contraire, elle n'est qu'une forme parmi beaucoup d'autres de l'application du principe laïque dans un cadre démocratique. Il n'y a donc pas une laïcité française, mais plusieurs outils laïques qui ont été utilisés au cours de l'histoire, en fonction de priorités politiques, sociales et religieuses de chaque espace et à chaque époque...

- **La laïcité n'est pas non plus une exception occidentale** qui serait uniquement l'apanage des pays d'origine culturelle judéo-chrétienne. C'est une expérience politique qui apparaît à l'avènement de la modernité et lors de la construction de l'État-Nation. Elle s'est développée en même temps que la démocratie et la constitution des sociétés civiles. Elle est désormais une réalité partagée dans plusieurs pays dans le monde, essentiellement cependant dans les États de droit, où le pluralisme est reconnu et la démocratie une pratique politique ancrée dans les mœurs.

- **La laïcité n'est pas une doctrine**, mais un ensemble de pratiques. Et celles-ci doivent obéir à ce qui fait cette supériorité de l'État de droit sur les autres types d'états : la liberté doit y être la règle, l'interdiction, l'exception.

Cette difficile équation, cet équilibre, ce compromis raisonnable rendu possible par une pratique raisonnable d'une abstention toute laïque, attendue des personnes croyantes comme des laïcs revendiqués, fait partie de l'aventure de notre vie en société. Et on ne peut la vivre pleinement que grâce à la mise en œuvre résolue des principes interdépendants de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Qui, mieux que dans le respect de la liberté et l'égalité de l'autre, par la mise en œuvre de sentiments fraternels me permettront d'entendre des avis divergents du mien, de dialoguer sereinement avec ceux qui ne pensent ou ne croient pas comme moi, d'avancer vers une position qui permet le partage de l'essentiel et une vraie vie en commun ?

LEXIQUE POUR MIEUX COMPRENDRE



ANESM : Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux, fondée en 2007.

ASE - Aide Sociale à l'Enfance : c'est un service départemental du Conseil Général qui prend notamment en charge les placements de mineurs et de jeunes majeurs qui nous sont confiés. Ce service est composé d'éducateurs, de conseillers socio-éducatifs, de personnels administratifs d'encadrement et comptable. C'est une autorité de contrôle à tous les niveaux (pédagogique et financier).

CJM : Contrat Jeunes Majeurs.

CMPP - Centre Médico Psycho-Pédagogique : service auquel peuvent être adressés des enfants et adolescents ayant des difficultés scolaires, des troubles psychomoteurs ou des troubles du comportement. Après un bilan, il réalise en ambulatoire une action thérapeutique : l'enfant reste dans son lieu d'hébergement (famille ou foyer).

ESJ : Espace Santé Jeunes.

FJT : Foyer de Jeunes Travailleurs.

IME : Institut Médico-Éducatif.

ITEP : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique.

ITTP : Incapacité Temporaire Totale Personnelle.

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées.

MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social.

MIE - Mineur Isolé Étranger : Mineur sans parents identifiés sur le sol français. La nouvelle appellation est « Mineurs Non Accompagnés » (**MNA**).

PJJ - Protection Judiciaire de la Jeunesse : c'est un service qui dépend du ministère de la Justice et qui possède des instances départementales et régionales. Il nous confie des jeunes qui dépendent du Juge des Enfants. Ce dernier peut choisir lui-même le type de placement pour le jeune ou le confier à l'ASE. C'est une autorité de contrôle à tous les niveaux (pédagogique et financier).

SEJM : Secteur Éducatif auprès des Jeunes Majeurs.

Transfert : déplacement partiel d'un établissement pour des vacances.



La Bienvenue
foyers éducatifs • accueil diversifié

Association reconnue d'utilité publique

Siège social : 3 rue Jean-François Lépine - 75018 Paris
Tél. : 01 46 07 74 87 - Fax : 01 46 07 94 93
direction.generale@labienvenue.com
www.labienvenue.com

CCP : « La Bienvenue » France : 1326 69 L Paris